



BUDGET PRIMITIF 2022

Conseil Municipal du 07 Avril 2022

LES OBJECTIFS BUDGETAIRES 2022

1) Surveiller et contenir les dépenses de fonctionnement

Nous allons donc poursuivre la recherche de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Cela passera par exemple par des investissements permettant d'aboutir à des économies d'énergie.

2) Contenir la masse salariale tout en offrant un service de qualité à la population

Les choix qui ont été faits suite à l'audit organisationnel, et notamment la création de plusieurs postes, vont naturellement entraîner une augmentation de la masse salariale. Pour 2022, l'objectif est de la contenir.

3) Dégager une Capacité d'Autofinancement pour maintenir nos capacités d'investissement

En complément de la recherche de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous allons poursuivre la recherche de subventions pour nos différents projets et lancer une réflexion pour accroître nos recettes de fonctionnement.

4) Maintenir notre politique d'investissement

A la fin 2021, la capacité de désendettement de la commune est de 6,9 ans. La situation financière de notre commune nous permet d'envisager la réalisation de nouveaux investissements structurants et le recours à l'emprunt.

La section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	PROPOSITION 2022	OBJET	PROPOSITION 2022
Charges générales	1 565 357,36 €	Atténuations de charges	45 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 665 400,00 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	252 500,00 €
Atténuations de produits	19 000,00 €	Impôts et taxes	3 269 911,00 €
Autres charges de gestion courante	628 725,00 €	Dotations et participations	943 355,00 €
Charges financières	127 358,89 €	Autres produits de gestion courante	78 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 200,00 €	Produits exceptionnels	90 000,00 €
Dotations provisions semi-budgétaires	2 900,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 000,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €	RESULTAT REPORTE	1 615 410,83 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 486,69 €		
Virement à la section d'investissement	1 164 748,89 €		
TOTAL	6 356 176,83 €	TOTAL	6 356 176,83 €

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

1) Charges à caractère général

Evolution de + de 237 000 € (de BP à BP), principalement en raison de :

- +135 000€ pour les fluides ;
- + 56 000 € pour le dispositif Bouge Tes Vacances ;
- + 45 000 € pour la maintenance des bâtiments ;
- + 28 000 € pour la cantine.

2) Masse salariale

Evolution de + 269 000 € (de BP à BP), principalement en raison de la création des nouveaux postes, des reclassements de carrière et de la prime de précarité.

3) Subvention au CCAS

Evolution de + 53 000 € (de BP à BP) en raison du remplacement de la chaufferie.

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

1) La Dotation Globale de Fonctionnement

La DGF de la commune va baisser de 32 091 €.

2) Les Taxes directes locales

Les valeurs locatives augmenteront de 3,4% en 2022, soit environ +86000 €.
Pas d'augmentation des taux.

3) La Taxe sur la consommation finale d'électricité

Recette prévisionnelle estimée à 100 000 €, sous réserve du pacte financier et fiscal qui sera décidé en concertation avec la Métropole.

4) Les autres dotations et recettes

Les dotations métropolitaines devraient rester constantes.
La dotation de solidarité rurale sera aussi maintenue en 2022.

La section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	PROPOSITION 2022	OBJET	PROPOSITION 2022
Immobilisations incorporelles	20 958,34 €	Subventions d'investissement	26 100,00 €
Immobilisations corporelles	201 223,19 €	Dotations, fonds divers et réserves	37 069,00 €
Immobilisations en cours	1 936 708,00 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	178 825,43 €
Remboursement d'emprunts	144 230,58 €	Autres immobilisations financières	1 000,00 €
Autres immobilisations financières	238,00 €	Produits des cessions d'immobilisations	180 000,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 486,69 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 000,00 €	virement de la section de fonctionnement	1 164 748,89 €
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	122 871,90 €	Emprunt	2 780 000,00 €
TOTAL	2 518 230,01 €	TOTAL	4 518 230,01 €

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Pour 2022, le montant des investissements directs est de 2 251 305 €.

Rappel : chaque année nous avons un besoin récurrents de 375 000 € pour entretenir notre patrimoine.

Détail des Dépenses d'investissement (équipements)

Immobilisations incorporelles
21 000 €

Dont :

Etudes : étude de sol terrains synthétiques,
extension de l'école du centre

Logiciels

Immobilisations en cours
1 936 708 €

Dont :

Création d'une médiathèque, remplacement des terrains
de foot synthétiques, réparation du mur du parc de la
MJC, création d'un skatepark

Immobilisations corporelles
201 223 €

Dont :

Remplacement véhicule, entretien / pose de
jeux en extérieur, écrans interactifs,
agencement et mobilier (dont médiathèque),
défibrillateurs

Le poids de la dette

En comparaison avec les communes de la même strate, Laneuveville-devant-Nancy a un niveau d'endettement plus faible, calculée en nombre d'habitants, que ce soit au niveau local ou national.

Dette	Montant en €	Montant en € par hab. pour la catégorie démographique			
		Notre Commune	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31 décembre 2021	2 847 919 €	428 €/hab.	862 €/hab.	993 €/hab.	690 €/hab.
Annuités des dettes bancaires et assimilées	270 336 €	41€/an/hab.	107€/an/hab.	116€/an/hab.	90€/hab.

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Outre les demandes de subventions en cours, notre commune va solliciter un emprunt pour financer les dépenses d'investissement inscrites au budget.

Un emprunt d'un montant de 780 000 € est nécessaire pour équilibrer le budget, pour autant, et sur conseil de notre trésorier, nous souhaitons solliciter un emprunt de 2 780 000 € afin d'engager la réhabilitation de la salle des fêtes.

CONCLUSION

Le Budget Primitif 2022 a repris l'ensemble des demandes validées par les différentes commissions.

C'est un budget ambitieux pour répondre aux attentes de nos habitants.

Nous allons rentrer dans une période d'investissement importante ce qui aura forcément un impact sur notre capacité d'autofinancement.

Nous serons toujours attentifs à l'évolution de nos dépenses de fonctionnement et nous continuerons à tout mettre en œuvre pour offrir à la population un service de qualité.

Enfin, nous devons poursuivre notre recherche de nouvelles recettes, en particulier dans le domaine des subventions, pour nous permettre de continuer à lancer les projets ambitieux de ce mandat.

Tout cela sera le gage de notre réussite future.